

D'où proviennent les inégalités sociales en Côte d'Ivoire ?

Février 2021 – n° 28 | Facilité de recherche UE-AFD sur les inégalités

MESSAGE

L'étude du LAMPE sur les déterminants des inégalités sociales en Côte d'Ivoire¹ montre une persistance des inégalités entre 2008 et 2015. En particulier, les inégalités dans la participation au marché du travail entre les ménages dirigés par une femme et ceux dirigés par un homme subsistent au cours de cette période.

L'étude montre aussi que dans l'obtention du revenu :

- Les personnes les plus éduquées perçoivent un revenu par tête plus élevé ;
- Le travail, le fait de posséder des terres, le type de logement, l'accès à l'électricité et à l'eau potable permettent d'avoir un revenu par tête plus élevé ;
- Les ménages vivant dans les zones rurales ont un revenu par tête plus faible que ceux vivant dans les zones urbaines.

Les facteurs qui expliquent la plus grande proportion des inégalités sont :

- En 2015, l'accès à l'eau potable (27,2%), l'éducation (21,3%), le type de logement (16,58%), le milieu de résidence urbain ou rural (12,8%) et le sexe (11,9%). Viennent ensuite le statut d'emploi (5,57%) et l'accès à l'électricité (3,69%).
- En 2008, l'accès à l'eau potable et le niveau d'éducation contribuent à

hauteur de 48,5% au total à l'inégalité.

ENJEUX

La détermination des facteurs explicatifs occupe une place importante dans le débat sur les inégalités. Quels sont les principaux déterminants des inégalités sociales ?

Cette question figure depuis longtemps au cœur des débats économiques, mais n'a encore reçu aucune réponse définitive. Des travaux récents ont tenté d'évaluer dans quelle mesure des facteurs généraux tels que la mondialisation ou les changements techniques pouvaient être à l'origine de la montée des inégalités dans nos sociétés. D'autres ont tenté de déterminer si le caractère égalitaire d'une société est favorable ou défavorable au développement économique. On constate ainsi que la recherche de l'origine des inégalités est encore active et controversée.

La montée des inégalités s'impose comme une préoccupation dans tous les pays, et la Côte d'Ivoire n'échappe pas à ce phénomène. En effet, l'indice de Gini était de 0,50 en 2002 contre 0,42 en 2008 et 0,40 en 2015. En milieu urbain, il est passé de 0,51 en 2002 à 0,44 en 2008, puis à 0,39 en 2015. En milieu rural, il a augmenté de 0,41 en 2002 à 0,43 en 2008, avant de baisser à 0,38 en 2015. Il est clair que les inégalités peinent à décroître significativement.

Cependant, alors que les effets des inégalités ont fait l'objet de plusieurs études, très peu de travaux ont porté sur leurs causes. Dans ce contexte, il convenait de s'intéresser aux facteurs explicatifs des inégalités en Côte d'Ivoire.

METHODES

L'étude du LAMPE mesure la contribution relative de différents facteurs à l'inégalité, aussi bien au niveau des individus que des ménages. Elle s'appuie sur des régressions et sur la méthode de décomposition de Shapley. La première étape de la méthodologie basée sur les régressions consiste à spécifier et estimer une équation de génération du revenu dans laquelle le revenu est régressé sur des variables explicatives comportant des caractéristiques au niveau individuel et au niveau des ménages.

Ensuite, en partant de la spécification et de l'estimation d'une équation de génération du revenu, l'approche par la valeur de Shapley fournit une décomposition additive exacte de n'importe quelle mesure d'inégalité en ses différents facteurs contributifs. Finalement, on obtient également la proportion inexplicée d'inégalité comme la différence entre la mesure d'inégalité calculée à partir des valeurs observées du revenu et la même mesure calculée sur les valeurs prédictives du revenu. Le poids relatif d'un facteur est obtenu comme la valeur de Shapley de ce facteur.

Auteurs Bédia François AKA, Koffi Christian N'DA, Nadjaman OUATTARA, Arthur OUATTARA

Mots-clés Inégalités, facteurs contributifs

Géographie Côte d'Ivoire

Thématiques Économie, inégalités

En savoir plus sur ce projet : [Inégalités d'accès aux services de base et impact des politiques publiques](#)

RÉSULTATS

Les résultats de l'estimation de l'équation de génération de revenu montrent que :

En 2008 et 2015, le nombre de ménages dirigés par une femme est négativement corrélé avec le revenu par tête, ce qui signifie que le fait que le chef de ménage soit une femme conduit à un niveau de revenu moins élevé. Il existe donc des inégalités de genre dans la participation au marché du travail en Côte d'Ivoire.

Le niveau d'éducation est positivement corrélé avec le revenu par tête, ce qui indique que les personnes les plus éduquées perçoivent un revenu par tête plus élevé.

En 2008 et 2015, le statut de travail et la possession de terres sont positivement corrélés avec le revenu. Le travail et le fait de posséder des terres permettent donc d'avoir des revenus plus élevés.

Le type de logement, l'accès à l'électricité et à l'eau potable sont également positivement corrélés avec le revenu, indiquant ainsi que l'accès à ces variables permet d'avoir un revenu par tête plus élevé ou que seules les personnes dotées d'un certain niveau de revenu ont accès à ces services sociaux de base.

Les ménages vivant dans les zones rurales ont un revenu par tête plus faible que ceux vivant dans les zones urbaines.

Après avoir spécifié le modèle de génération du revenu, nous déterminons la contribution relative de chaque facteur aux inégalités mesurées par le coefficient de Gini par le biais de la décomposition de la valeur de Shapley.

Les facteurs qui expliquent la plus grande proportion de l'inégalité sont présentés dans le tableau 1.

En 2015, l'accès à l'eau potable est le plus grand « contributeur », suivi de l'éducation, du type de logement, du milieu de résidence (urbain ou rural) et du sexe. Viennent ensuite le statut d'emploi et l'accès à l'électricité.

En 2008, l'éducation est le plus grand « contributeur », suivi de l'accès à l'eau potable, du milieu de résidence (urbain ou rural), du statut d'emploi, de l'accès à l'électricité et du type de logement. Viennent ensuite le sexe, l'accès à la terre et l'âge (0,28%).

Ces résultats indiquent que l'accès à l'eau potable et le niveau d'éducation restent les « contributeurs » les plus significatifs aux inégalités de revenus, auxquelles ils contribuent à hauteur de

48,5% au total en 2008 et 2015 en Côte d'Ivoire.

En définitive, les inégalités d'accès à l'éducation et à l'eau potable, le milieu de résidence (urbain, rural) et le type de logement ont un impact défavorable sur la répartition des revenus dans le pays.

Tableau 1. Facteurs explicatifs des inégalités

Source : calcul des auteurs

Facteurs explicatifs	Contrib. aux inégalités en %	
	2008	2015
Accès à l'eau potable	21,3	27,2
Éducation	21,6	21,3
Type de logement	9,18	16,58
Milieu de résidence (urb./rural)	12,8	12,8
Sexe	4,18	11,9
Statut d'emploi	11,4	5,57
Accès à l'électricité	10,15	3,69
Accès à la terre	1,46	-
Âge	0,28	-

RECOMMANDATIONS

Ces résultats permettent d'identifier d'une part les facteurs expliquant les différences de revenus par tête et d'autre part les facteurs explicatifs des inégalités. Ils fournissent, ce faisant, quelques pistes pour lutter efficacement contre les inégalités.

- ▶ Premièrement, l'accès aux infrastructures de base (eau potable et électricité), devrait être une priorité dans les politiques.
- ▶ Deuxièmement, l'accès à l'éducation et à l'emploi devrait être privilégié.
- ▶ Troisièmement, l'accès au logement est une nécessité pour les populations.
- ▶ Enfin, les politiques devraient cibler les milieux de résidence ruraux, qui sont les plus défavorisés.

¹ AKA, B.F et al. (2020), « D'où proviennent les inégalités en Côte d'Ivoire ? », Papiers de recherche AFD.